



**ACCUEILLIR
UN(E) AU PAIR**





Devenez famille d'accueil

Vous avez besoin d'aide pour garder vos enfants et aimez l'échange culturel ?

Accueillez un(e) Au Pair !

QU'EST-CE QU'UN(E) AU PAIR ?

Une personne Au Pair est un(e) jeune étranger(e), ayant de l'expérience avec les enfants, qui aimerait améliorer son niveau en français en habitant en immersion totale au sein d'une famille d'accueil française.

Vous accueillerez cette personne chez vous pendant une période déterminée comme membre à part entière de votre famille. Elle sera nourrie, logée, blanchie, en contrepartie elle s'occupera de vos enfants et contribuera à la vie de votre maison.

Considérez votre Au Pair comme le grand frère ou la grande sœur de vos enfants !

VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE FAMILLE D'ACCUEIL

- Disposer d'une **chambre individuelle** pour l'au pair
- Etablir un **emploi du temps type** : vous lui confierez des tâches en rapport avec vos enfants uniquement
- Lui dégager du temps libre à votre au pair dans la semaine pour **lui permettre de prendre des cours de français**
- Lui verser chaque semaine son **argent de poche** (y compris si vous partez en vacances)
- Impliquez votre Au Pair dans votre vie de famille, considérez-le/la comme **un membre à part entière** et non comme une employée de maison
- Vous devez lui souscrire une **assurance santé-hospitalisation**
- Vous devez la/le déclarer à **l'URSSAF**. Votre au pair aura le statut de "**stagiaire aide familial étranger**" et ne sera pas considéré comme un(e) salarié(e) à domicile.

LE TRAVAIL DE VOTRE AU PAIR

- Votre Au Pair a pour rôle de **vous seconder** dans la garde de vos enfants et les tâches ménagères liées à vos enfants
- Il/Elle travaillera **25 heures par semaine**
- Il/Elle aura :
 - **90€ minimum d'argent de poche** par semaine (100€ si votre au pair doit parler une autre langue à la maison que le français)
 - **Un jour et demi de congés consécutif par semaine** minimum avec obligatoirement un week-end complet par mois.
 - **Une semaine de congés payés** après 6 mois de séjour (il/elle cumulera une journée de congés payés par mois travaillé)
- Votre au pair ne bénéficie pas du statut de travailleur à domicile, il/elle participe à un **échange culturel** au même titre que vous.

Vous souhaitez accueillir un(e) Au Pair ?

Contactez-nous ou pré-inscrivez vous sur notre site pour recevoir votre dossier d'inscription!

Tel : 04 93 822 822 | info@afj-aupair.org

www.afj-aupair.org



IAPA
Internationa
Au Pair
Association



UFAAP
UNION FRANÇAISE
DES AGENCES AU PAIR

LE PROFIL DE NOS AU PAIRS

- Âgé(e)s entre 18 et 30 ans, nos Au Pairs ont quelques notions de français et ont de l'expérience auprès des enfants (camps de vacances, centres aérés, babysitting etc.)
- **Nos candidats viennent du monde entier :** Allemagne, Espagne, Italie, Suède, Norvège, Pologne, Russie, Chine, Vietnam, Mexique, Cuba, Colombie, Etats-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud...

- AFJ AU PAIR est membre active de l'UFAAP et de l'IAPA, gage de confiance et de qualité pour votre placement Au Pair
- **AFJ AU PAIR vous suit** ainsi que votre Au Pair pendant toute la durée du placement
- **Nous vous aidons dans toutes vos démarches administratives** (Demande de visa, URSSAF, Assurance, convention de placement...)
- Nous vous mettons en relation avec des candidats dont les **profils ont été vérifiés** par nos soins ou par nos partenaires à l'étranger

VOTRE PLACEMENT AU PAIR ETAPE PAR ETAPE

- 1 - Contactez-nous ou pré-inscrivez en ligne** sur notre site pour recevoir un dossier d'inscription
- 2 - Remplissez votre dossier**
- 3 - Recherche de votre Au Pair :** nous vous proposons des profils d'Au Pairs les plus en adéquation possible avec vos critères
- 4 - Un profil vous intéresse ?** Avec votre accord, nous soumettons votre dossier au candidat.
- 5 - Si le candidat est également intéressé par votre famille, organisez un entretien Skype** pour faire connaissance
- 6 - S'il y a accord mutuel, le placement Au Pair est confirmé** - vous pouvez signer le contrat d'accueil
- 7 - Si l'Au Pair est de nationalité hors de l'Union Européenne,** notre agence vous aide dans les démarches administratives pour que votre Au Pair obtienne son visa (il faut compter un délai de deux mois supplémentaires)
- 8 - Souscrivez une assurance** à votre Au Pair
- 9 - Votre Au Pair arrive chez vous !**

ACCUEILLIR UN(E) AU PAIR : COÛT ET BUDGET A PREVOIR

Frais de dossier annuels *	Frais de placement **	Autres frais à prévoir à la charge de la famille	Frais à la charge de l'Au Pair
150€	1 à 4 mois : 350 €	<ul style="list-style-type: none"> • Argent de poche hebdomadaire (90€ minimum par semaine selon le nombre d'heure /100€ pour un(e) anglophone ou) • Les titres de transports en commun de l'Au Pair ou son abonnement • URSSAF (environ 250€/mois) • Assurance hospitalisation/rapatriement de l'Au Pair (environ 40€ par mois) 	<ul style="list-style-type: none"> • Son billet d'avion / de train A/R • Les frais d'inscription à l'école de français et les cours pendant tout le séjour • Frais de visa et de validation de visa à l'arrivée
	4 à 6 mois : 520 €		
	6 à 9 mois : 690 €		
	9 à 12 mois : 790 €		
	Supplément Anglophone 150€		

* Les frais de dossier annuels restent acquis à l'agence dès lors que nous vous proposons un profil d'Au Pair. En cas d'annulation de votre inscription après proposition d'un candidat, les frais de dossier ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, seuls les frais de placement vous seront restitués si le placement Au Pair n'a pas été confirmé. Les frais de dossier annuels sont renouvelables chaque année.

** Les frais de placement sont encaissés après confirmation de votre placement Au Pair. En cas d'annulation de votre inscription après signature de votre accord de placement ou en cas de rupture de contrat anticipé, les frais de placement ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. En cas de rupture de contrat avec votre Au Pair, si les conditions du contrat ont été respectées, AFJ AU PAIR mettra tout en oeuvre si vous le désirez, pour vous trouver un remplacement sans frais complémentaire. Les frais de placement ne peuvent faire l'objet d'aucun prorata. Il n'est pas possible de choisir un placement inférieur à 6 mois. Les frais de placement pour les périodes de 1 à 6 mois correspondent à l'éventuel surplus du contrat initial si vous souhaitez continuer à bénéficier des services de l'agence.



DÉCOUVREZ NOS PROGRAMMES



Au Pair in America



Au Pair en Australie
et Nouvelle Zélande



Au Pair en
Europe



Travail à la ferme



Demi-Pair, Jobs, Stages,
bénévolat à l'étranger



Cours de langue à
l'étranger



Votre placement Au Pair en toute sérénité grâce à AFJ !

Un savoir faire depuis 1984, AFJ AU PAIR a permis à de nombreux jeunes et familles de vivre l'expérience Au Pair à travers le monde. Spécialiste des placements Au Pair et des séjours linguistiques, AFJ AU PAIR est membre active de l'IAPA (International Au Pair Association) et de l'UFAAP (Union Française des Agences Au Pair).

AFJ AU PAIR
6, Place Sasserano
06000 NICE
+33 (0)4 93 822 822
info@afj-aupair.org
www.afj-aupair.org

